

INTERIEUR.

Nouvelle-Orleans, 13 Juin.

Nous avons reçu une communication en réponse à notre petit article de Jeudi sur l'affaire de l'Etat contre Carnus... nous insérerions volontiers cette pièce, si l'auteur voulait se contenter d'exposer les faits, sans faire aucune réflexion sur les motifs qui ont pu porter le juge de la Cour Criminelle à renvoyer cette affaire à Mardi prochain...

New York, 21 Mai.

APPAREIL STEPHENSON.

M. Wilson, qui avait été envoyé dans ce pays avec les documents nécessaires pour obtenir l'arrestation de Rowland Stephenson, a reçu, de Londres, l'ordre des commissaires de la banqueroute de ne plus poursuivre le fugitif, parcequ'il n'a acquis la conviction qu'il n'a emporté avec lui aucune propriété. Les 1000 liv. de récompense ont été retirées, et toutes les poursuites contre lui suspendues, excepté celles qui se font à l'instance de l'ex-shériff Parkins. Nous apprenons qu'avant de retourner en Angleterre, M. Wilson a l'intention de visiter les contrées les plus intéressantes des Etats-Unis.

(Journal of Commerce)

Il est dit dans le Radical de Cheraw (C. du S.), que le 2 courant, jour où on lançait un bateau dans cet endroit, on exposa, debout sur le pont, à la curiosité d'un grand nombre de spectateurs, une immense solide d'or fondu, à peu près de la grandeur d'un homme ordinaire. Cette riche masse pèse, dit-on, cent-trente huit livres, et vaut trente cinq mille piastres! elle provient en entier, d'une mine du comté de Montgomery, et le propriétaire a mis plusieurs années à recueillir les particules dont elle se compose. (Ibid.)

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 6 Avril.

Les pétitions des propriétaires de vignes dont le rapport a été présenté hier à la chambre des pairs par M. le comte Molé, étaient au nombre de vingt et une. Le plus grand nombre de pétitions, la rédaction de quelques-unes d'entre elles, mais il n'en a pas moins reconnu la réalité des maux qui pèsent sur une classe de producteurs. Le comité a pensé qu'il serait nécessaire d'établir des commissions d'enquête pour chaque localité, et il a proposé le renvoi aux ministres du commerce, de l'intérieur, des affaires étrangères et des finances. Ce renvoi a été adopté.

Dans le cours de la discussion, M. le ministre des finances a déclaré que le gouvernement avait égard à tant de doléances, et qu' aussitôt après la discussion de la loi départementale, un projet de loi sur le droit des boissons serait présenté à la chambre des députés.

TURQUIE.

Il n'y avait rien de nouveau à Constantinople le 26 Février. La disette commençait à s'y faire sentir et les magistrats avaient de l'inquiétude pour la fête du Bairam, qui approche. Les préparatifs militaires continuaient avec activité et le Sultan assistait chaque jour aux exercices des troupes. Ce prince prendra cette année le commandement de son armée.

Constantinople, 10 Mars.

Comme on ne doute plus que les hostilités sont sur le point de recommencer, les préparatifs de guerre sont faits avec un redoublement d'activité que n'arrête point l'époque du ramazan, qui s'approche. Les forces militaires et l'artillerie qui ont passé depuis quelque temps par cette capitale, ou qui se rendent par d'autres routes à Andrinople, dans aucun temps n'avaient été aussi considérables. On prétend que la Porte met sur pied au moins 300,000 hommes, qu'elle tire d'Asie et d'Europe. Le grand seigneur partira définitivement pour Andrinople le 15 du ramazan. On a de la peine à armer la flotte, faute de matelots. On croit aussi que le capitain parache actual sera changé, parce qu'il n'a pas assez l'expérience des manœuvres maritimes. Le consul américain, qui était venu ici pour conclure un traité de commerce, est reparti pour Smyrne sans avoir rien terminé.

ITALIE.

Ancona, 14 Mars.

L'horizon politique s'obscurcit chaque jour davantage, et l'on ne croit plus à la paix de l'Orient. Non-seulement les Russes poursuivent ses préparatifs militaires, mais des lettres de Corfou font craindre que la Porte ne considère l'expédition que comme une déclaration de guerre, et n'en vienne à une rupture ouverte avec la France. Ce n'est qu'à l'intervention du lord

commissaire des îles Ionniennes, qui a empêché le Sultan de prendre une résolution extrême qui eût jeté la Turquie et la France dans de grands embarras. Le blocus de Candie par la flotte russe et l'interdiction des communications avec l'Egypte irritent particulièrement le grand-seigneur, qui attribue cette manœuvre isolée de la Russie à l'exemple qui lui a été donné par la France en Morée.

FEUILLETON.

NELSON.—"J'étais avec lord Nelson à Copenhague, dit le gén. Stewart, quand il écrivit au prince de Danemarck pour lui proposer des arrangements. Un boulet emporta la tête à l'enfant qui traversait la chambre avec une chandelle à la main, que l'amiral avait demandée pour cacher la lettre. — "Apportez une autre chandelle, dit sa Seigneurie. — "J'observai qu'on pouvait peut-être bien envoyer la lettre telle qu'elle était, car on ne pouvait pas espérer que toutes les formes pussent être observées dans un moment semblable. — "Voilà justement ce que je voudrais éviter, répondit-il, car si on pouvait remarquer la moindre apparence de précipitation dans la manière dont cette lettre a été expédiée, cela pourrait gêner tout. — "Une autre chandelle ayant été apportée, sa Seigneurie cacheta la lettre, la mit soigneusement sous une enveloppe portant son sceau avec ses armes, &c. et la remit à l'officier qui l'attendait. — "Le moment était, dit-on, critique, et cette lettre décida de l'événement.

Il existe en Irlande un cultivateur d'une force tellement étonnante qu'il est l'écueil où viennent échouer tous les efforts de ceux qui se mesurent avec lui. Il y a peu de temps qu'un noble lord, grand lutteur et connaissant sa réputation, voulut essayer ses forces protestantes contre celles du catholique boxeur. S'étant à cet effet rendu à sa demeure, on lui indiqua le champ où il se trouvait. Le noble lord, à cheval, et les poings en avant, apprend au labourer le but de son voyage. Celui-ci dépose tranquillement sa bêche, saisit son antagoniste, et le jette loin de lui par-dessus une haie; puis, reprenant son instrument, il demande à mylord s'il désire encore quelque chose? "Oui, lui répond ce lui-ci, en se relevant péniblement, jetez moi mon cheval, if you please."

Une révolution marquante, et qui fera époque dans les annales de la mode, s'annonce depuis quelques mois, c'est l'adoption de la barbe. Déjà l'autonomie avait vu la moustache pointer sur la lèvre des merveilleux des professions les plus paisibles; les favoris, dont les limites étaient sans cesse reculées, se joignaient dès le milieu de l'hiver sous le cou, et voilà qu'aujourd'hui tout le menton devient inattaquable au rasoir. Nous avons vu de ces barbes naissantes qui ressemblaient parfaitement à celles qui distinguent les seigneurs de la cour de Louis XIII, et qui caractérisent d'une manière si particulière la physionomie du cardinal de Richelieu.

(Petit Courrier de Paris.)

Voici quelques particularités curieuses sur le célèbre Anglais sir Francis Henry Egerton, qui vient de mourir à Paris ces jours derniers. Il était membre de la Société royale de Londres, prébendais de Durham et recteur de Witchurch (comté de Salop) Il était le dernier fils de Jean, évêque de Durham, et d'Anne Sophie, fille de Henry de Grey, duc de Keith, frère et héritier du riche duc de Bridgewater. Délivré de bonne heure de toute espèce de tutelle, et possesseur d'une fortune considérable, même en Angleterre, M. Egerton, après avoir fait d'excellentes études, visita les diverses cours de l'Europe, où son esprit, ses avantages extérieurs et le luxe qu'il déploya, le firent remarquer. Il savait parfaitement le latin, le grec, les langues orientales et la plupart des langues d'Europe. Il a publié plusieurs ouvrages estimés. Possesseur d'une riche bibliothèque, il avait rassemblé au-delà de cent mille pièces originales, dont quelques unes sont du plus haut intérêt. Parmi ces dernières, on doit compter les Procès-verbaux des Etats de Blois; la Correspondance de Henri IV et d'Elisabeth; la Correspondance de presque tous les ambassadeurs de France sous Louis XIV, etc. Soixante volumes in-folio composent le catalogue de cette collection, dont le dépôt central est à Londres, et dont il avait décidé que le public n'aurait la jouissance qu'à sa mort. L'un de nos meilleurs poètes tragiques, Crebillon, dont la pauvreté avait accru la fièvre naturelle, disait souvent, lorsqu'il fut devenu misanthrope: "J'aime les animaux depuis que je connais trop bien les hommes..." On peut appeler manie plutôt que sensibilité le goût qu'il avait pour les chiens et les chats. Il en avait rempli la retraite obscure dans laquelle il vivait; il ramassait dans les rues ceux qui l'intéressaient davantage; les plus malades et non les plus beaux à voir la préférence. Sir Egerton ne le perdait en rien, à cet égard, à Crebillon. Il a entrepris sur fort long-temps une meute de quinze roquets, dont chacun portait un collier d'argent à double rang de grelots. Qu'on se figure le bruit que faisaient ces animaux en prenant leurs ébats dans le cabinet du noble et grave lord, et le singulier spectacle qu'offraient quinze grands laquais portant chacun de ces roquets sous le bras. Deux de ces chiens, objets de la prédilection particulière de sir Egerton, avaient été admis aux honneurs de sa table. On leur attachait une serviette; mais l'un d'eux, qu'une indigestion pouvait excuser, ayant satisfait sur son fauteuil à un besoin qu'il ne devait satisfaire que dans la cove, fut condamné à revêtir la livrée de son maître, à être privé pendant quinze jours de l'honneur de le voir,

et à rester avec les valets dans l'antichambre. Comme elles paraissaient humiliées, ces pauvres bêtes, avec leur habit jaune, leurs chottes rouges et les trois bandes sur le dos: Sir Francis avait trouvé moyen de se procurer, sans sortir de chez lui, le plaisir de la chasse. On l'a vu quittant le vêtement chaud et moelleux du matin, endosser une veste de la couleur consacrée, passer ses jambes paralysées dans des cylindres de peau et des guêtres de cuir, et se faire porter dans son jardin, que son capitaine des chasses avait préalablement peuplé de trois cents lapins et de pareil nombre de pigeons et de perdrix auxquels on avait coupé les ailes. Muni d'une carnaissière, de poires à poudre et à plomb, suivi de deux piqueurs et de trois chiens, et soutenu par trois hommes chargés de le maintenir dans une position verticale, il appuyait sur un autre ses bras débilés lorsqu'il voulait faire usage du fusil, et rentrait chez lui harassé de fatigue, après avoir abattu trois ou quatre pièces de gibier.

CALOMNIES CONTRE UN CARDINAL. Pie VIII a nommé secrétaire d'état le cardinal Albani; aussitôt chacun s'est mis en quête de savoir quel homme est ce ministre. On a interrogé des souvenirs, on a recueilli des anecdotes, on a fait des rapprochements, et peut-être aussi l'on a inventé.

Inventer contre un saint prélat! bon dieu! quelle horreur! Et quelles inventions encore! Des choses vraiment d'abolition; pures calomnies, j'en suis sûr... Les méchants de Rome (et à Rome il y a plus de ces gens-là qu'en aucun lieu du monde, car nulle part on n'est plus dévoué), les méchants disent que monsignor Albani... Mais, répéterai-je ces propos abominables? Oui, je les redrai pour les démentir et non pour les propager; ne plaise au ciel que je me fasse colporteur de scandales! La réputation d'un cardinal et celle d'une jeune fille, il n'y a rien qu'on doive plus craindre de souiller, parce que toute jeune fille peut devenir épouse et tout cardinal pape.

Voici donc ce qu'on a raconté dans les salons de la capitale du royaume de saint Pierre. On a dit, et l'on a affirmé (on affirme toujours ces choses-là) que le cardinal a donné beaucoup chez les dames romaines, voire chez les dames de Vienne. Voyez la noirceur! un cardinal libertin! Mais on me réplique par le cardinal Dubois, par l'abbé Terray, par... Istampan de chronique, et puis, que prouvent Terray, Dubois et les autres contre monsignor Albani? Parce que monsigneur a de la politesse, parce qu'il est aimable, parce qu'il est bienveillant pour les personnes d'un sexe qui n'est pas le sien, il faut que vous l'accusiez de galanterie? Quand le clergé romain méritait-il cette réputation fâcheuse? Aujourd'hui moins que jamais. Il hante les théâtres, il court les assemblées, les jeux; mais c'est à bonne intention: c'est pour purifier tous ces lieux mondains, c'est pour sauver Rome d'une perdition que la licence générale des mœurs rend sans cesse imminente.

J'engagerais mon âme que le prêtre Albani est incapable du crime dont on l'accuse: chaste et pieux, il est en exemple aux chrétiens, comme tous les cardinaux, et ce ne sera jamais son impureté qui le rendra indigne de la canonisation. C'est mon idée. — Il a été marié. — Oh! ceci est différent. Le mariage est un état qu'on peut rendre saint; monsignor Albani l'a voulu prouver. Cet apôtre était le dernier des Albani, avec lui devait mourir un nom illustre; et quel homme ne veut pas laisser un nom vivant? Il s'avisa un jour que lui, cardinal, pouvait très-bien se marier, si le pape voulait bien le permettre. Il demanda cette grâce à sa sainteté, qui la lui accorda. Alors il quitta soutane et rouge calotte, il fut délié du serment ecclésiastique; et, pour en venir aux fins que se proposait sa juste ambition, il demanda à M. de Metternich sa sœur. Le ministre fit le mariage, que Dieu bénit, car il vint à monsignor des petits Albani autant qu'il en voulait. Quand il en eut assez, il renoua à l'hymen, se refit célibataire; le pape qui l'avait délié le lia de nouveau: il reprit calotte et soutane, et entra dans l'Eglise plus heureux qu'il n'en était sorti.

Quel mal y a-t-il à cela? Aucun, sans doute. — Un pauvre petit vicaire, tourmenté du désir de se voir remarquer en un rejeton, voudrait se marier, puis se démarier, qu'on ne le lui permettrait peut-être pas. — C'est tout simple. Un petit vicaire n'a pas un grand nom, et s'il n'a pas un grand nom, il n'a rien à transmettre à la postérité; il est donc inutile au monde aristocratique qu'il se marie. S'il demande au pape à chercher femme, le pape peut avoir une mauvaise opinion de lui; c'est un homme faible à qui ses vœux de chasteté présent, il faut le punir: on le punit, et le petit vicaire n'a pas d'enfant qui porte son nom. Un cardinal qui s'appelle Albani, et qui peut trouver une femme dans la famille d'un premier ministre autrichien, c'est bien différent!

Monsieur Albani est ennemi de la France; on le dit du moins, et sa parenté avec M. de Metternich le fait croire: ce n'est pas impossible, parce que la cour d'Autriche nous hait assez cordialement. S'il a les sentiments qu'on lui suppose, il aimera les jésuites... oui; mais il n'aimera pas les prêtres mariés!

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le bureau du consul des Etats-Unis Américains, est transporté rue Daunou, No. 297, entre St. Philippe et Ursulines, dans la même maison où il était ci-devant. 13 juin.

ON DEMANDE. UN valet pour être employé dans un magasin de chapeaux. — Nul n'a besoin de se présenter s'il n'a de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 13 juin.

QUARTIER. PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Navire Louisiana, Price, New-York, Gratitude, Childs, Liverpool, Taylor, Grimshaw et Sloane. Goel. San Antonio, Norris, Mobile, Capitaine. Arriva. Bateau de remorque Post-Boy, de la Passe S. O. et de la Balise, ayant descendu les navires Vesta et Hull, et amené le navire Corvo, le brick Pleides, les goelettes Correo et Clymas. Quitta la Passe Jeudi à 9 heures du matin—rien en vue. Les navires John Hale et C. Price étaient tous jours sur la Barre. Quitta la Barre S. E. le même jour à 4 heures—rien en vue. Il régnait un grand calme depuis deux jours, ce qui a pu empêcher les navires d'entrer. Navire Corvo, Chase, Boston, sur lest. Brick Pleides, Lovell, New-York—foin. Brick Columbia, Norton, New-York—chaux. Goel. Climax, Parker, RioGrande, avec 70,000 piastres en espèces—21 passagers. Le sloop Washington devait partir pour ce port le 10 courant, la goel. Albion dans 10 jours et la goel. Elizabeth incertaine. Goelette Correo, Bateman, Tampico—avec des espèces et des passagers. Bateau à vapeur Opelousas, Sheridan, de Plaquemine, avec 190 balles coton—21 passagers. Bateau à vapeur Car of Commerce, Mardis, de Louisville, avec un chalan ayant 300 moutons. Six chalan du Kentucky avec 360 lbs. tabac. Bateau à vapeur Walter Scott, Fay, St. Louis, avec un chargement à J. G. Stevenson, J. Mager, J. M. White, A. Elliot, J. W. Zacharie & Co. J. W. Wolf, G. G. Stevenson, au capt. et au propriétaire à bord. Entrés. Navire Hibernia, venant de Liverpool, avec du sel. Brick Mechanic, Wilson, de Thomastown, avec de la chaux.

THEATRE D'ORLEANS. DIMANCHE 14 JUIN 1829.

La première Représentation de L'ESPION, Drama nouveau en cinq actes et en prose, tiré du roman de Mr. Cooper, par MM. Ancelet et Maxère, et représenté pour la première fois sur le Théâtre Français, le 13 Décembre 1828. Mr. Aristippe jouera le rôle de Mr. Harper. Le spectacle sera terminé par LE CHARLATANISME, Vaudeville en un acte de Scribe. En attendant—La Dame du Lac, opéra nouveau, de Rossini.—Le Juif, vaudeville nouveau.—La Fiancée, opéra nouveau, musique d'Auber.

GLACIERS.

Le sousigné a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de cette ville, qu'il vient d'ouvrir sa glacière rue de Chartres, entre St. Louis et Conti. On trouvera tous les jours dans son établissement, des glaces à tous les parfums, aux fruits d'Europe et des colonies, Punch à la Romaine, Sorbets de toute espèce &c., le tout confectionné par lui-même, et avec le plus grand soin. Il prévient également le public, que les glaces qu'on débité sous son nom, dans les rues et dans les autres établissements, ne sont pas de lui; les siennes ne se trouvent que chez lui, à l'adresse ci-dessus donnée. 13 juin—4 F. SERREAU.

El abajo firmado tiene el honor de avisar a las señoras y a los caballeros de esta ciudad que acaba de abrir su establecimiento de nieve, en la calle de Chartres, entre St. Luis y Conti. El público encontrará allí todos los dias, nieve compuesta con perfumes de toda clase, frutas de Europa y de América, punche à la Romaine, Sorbets de toda especie &c. 13 junio—4 E. SKRFAU.

COUR DE DISTRICT—Auguste Hoeffel va ses créanciers.—En vertu d'un ordre de la dite cour, et à la requête de Nicolas Bentin, syndic provisoire des créanciers du dit débiteur insolvable, il sera vendu à l'encan public, par P. A. Guilloite, le Jeudi 25 du courant, à midi précis, sur la levée, entre les rues Conti et St. Louis, à l'endroit destiné à ces objets, par le Conseil de Ville, 3 Voitures, 3 Cabriolets, 10 Chevaux et 4 Charrettes.—Conditions.—Toute somme au-dessous de \$100 comptant; de 100 et au-dessous de \$200, 4 mois; et toutes sommes au-dessus de \$200, 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic. 13 ju—3

AVIS.—Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de feu Arnould Dubourg, sont invitées à se faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées, à J. B. Maureau, curateur de la succession. 11 juin—3 J. B. MAUREAU.

A VENDRE EN GROS ET EN DETAIL. DES briques du Nord, pour carrelage. Ardoises anglaises à \$15. 50 le carré tout posé. On prendra des marchandises ou commestibles en entrepôt à un prix modéré, dans le magasin situé de l'autre côté du canal Marigny, deuxième fillet à partir du fleuve, occupé par M. 11 juin—6 JOSEPH FERNANDEZ.

Glaces et Sorbets.

AVIS.—Au Café Louisianais, encoignure des rues d'Orléans et Brunbon, on servira, à commencer de Dimanche prochain, 7 courant, des Glaces et Sorbets (de différentes qualités, et faits avec le plus grand soin) dans la salle haute, dont l'entrée, indépendante de celle du café, est à côté de la salle du billard. Les personnes qui désirent des cabinets séparés, en trouveront de fort élégants et ornés avec goût. La table d'hôte établie dans cette maison continuera, comme par le passé, à être servie à trois heures précises, indépendamment des services particuliers qui se font dans les cabinets (en haut et en bas) pour les personnes qui les demandent. L'expérience qu'on a pu faire de la manière dont on est traité dans cette maison en tout, est sans contredit sa meilleure recommandation. ceux qui la dirigent s'efforceront toujours de maintenir la réputation qu'elle a acquise en satisfaisant le public et les personnes qui la fréquentent. MACKENZIE FOR SALE 250 Barrels Nos. 1 and 3. Apply to JOSEPH THEODORE BAUDUC, No. 12 St. Louis street. 13 July 11

VENTES A L'ENCAN.

Par J. T. Bauduc. Il sera positivement vendu et sans réserve au café de Mr. Hewlett, Mardi 16 courant, midi précis. Quatre-vingt-deux TERRAINS, situés au faubourg de l'Annunciation. Le plan sera exposé au café de Mr. Hewlett. Les conditions sont un, deux, trois ou quatre ans, avec billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait et finale payement. 13 juin.

PAR T. MOSSY & Co. Il sera vendu Samedi, 13 courant, à 4 heures de l'après-midi, dans le magasin rue Toulouse, No. 79, 4 barriques vin rouge; 50 tierçons eau-de-vie de Cognac; 5 pipes du; de Cognac; 400 caisses vin rouge de Bordeaux; Côte Rotie, Hermitage, &c. Les conditions seront annoncées à la vente. 11 juin.

Par J. T. Bauduc. Il sera exposé en vente, le 26 du courant, à 4 heures de l'après-midi, le fond d'une boutique de commestible, dans la maison de feu Arnaud, rue de la Levée, No. 111. Aussi, le lendemain à midi, devant la Bourne, un Cheval et un Cabriolet, le tout pour être un règlement. 10 juin.

PAR F. DUILLET. Il sera vendu le 26 de Juin prochain, à midi, à la bourse Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves de la paroisse St. Bernard, provenant de la succession de feu M. François Garic, UNE (MAISON) située rue Bourbon sur un terrain de 40 pieds de face sur 20 pieds de profondeur, mesure française. Conditions.—Un tiers comptant, un tiers à six mois, et un tiers à un an de terme, avec billets endossés à la satisfaction du juge de la paroisse St. Bernard, et hypothèque jusqu'à parfait payement. L'acte de vente sera passé par M. J. Arnaud, not. pub., aux frais des acquéreurs. 29 mai.

COUR du premier District Judiciaire.—Marie Rose Mayorquin et autres contre Henri Hugon tuteur de J. B. Mayorquin et autres, tous gens de couleur libres, en action de partage.—No. 8068. L'AN vertu d'un décret de ladite Cour, il sera précieusement vendi, le 12 Juin 1829, à une heure précise après midi, à la bourse d'Hewlett, par J. T. Bauduc encausier. Un morceau de terre situé dans la Paroisse de Jefferson à l'endroit appelé la Métairie, à environ une lieue de la ville, mesurant un arpent et un tiers d'arpent de face au chemin de la Métairie, sur 14 arpens de profondeur, savoir: sept arpens de chaque côté du chemin; borné à la limite supérieure par un semblable morceau de terre appartenant aux enfants de feu Eugénie Baptiste Mayorquin, épouse de feu Gabriel de la Motte, et à la limite inférieure par un autre morceau de terre semblable, appartenant à Marie Rose Mayorquin.

Il y a sur ce morceau de terre une vieille Cabane en bois, un hangard et des barrières, le tout en mauvais état. Conditions.—Payable en cinq termes comptant; et le reste en deux termes égaux à un et deux ans du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction, divisés par moitié à la convenance des vendeurs, et portant hypothèque sur la terre. L'acte de vente sera passé devant Mr. Théodore Seghers, notaire public, aux frais du l'acquéreur. Immédiatement après la vente ci-dessus, il sera également vendu au même lieu et par le même encausier. Une jeune négresse créole nommée Victoire, âgée de 18 à 19 ans, couturière et bonne domestique de maison. Conditions.—Payable en trois termes égaux à six, douze et dix huit mois, du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les créances. L'acte de vente sera enfin passé devant le même notaire aux frais de l'acquéreur. Le moi.

VENTE PAR LE MARSHAL. Baltazard Dussan et Caleb Stringer. L'AN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. J. B. Maureau, juge conseiller de la Cour de Cité, l'exposera en vente, le Lundi 15 de Juin 1829, à 4 heures après midi, sous le Principal, 1 Side-board, 2 Tables, en cuivre, 1 Glace, 5 Chaises, 1 Garde-feu avec chaises, pinces, pelle &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus. 6 juin. Ls. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL. John Curtis vs. John Arbo. L'AN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Preval, juge associé, l'exposera en vente, Jeudi, le 18 courant, à 4 heures, au bureau du Marshal de cité, No. 55, rue St. Anne, le fond d'une boutique de commestible contenant en liqueurs, barriques, sucre, café &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus. 6 juin. Ls. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL. Bowers, Osborn & Bowers vs. P. S. Honblet. L'AN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Preval, juge associé, l'exposera en vente, Mercredi le 17 courant, à 4 heures, en face du bureau du Marshal, No. 55 rue St. Anne, 1 Armoire, 2 Bureaux, 1 Garde-feu, pelle et pincettes, 2 Miroirs, 1 Canapé, 1 Table à toilette, des chaises, 1 Table à manger, 1 Pendule, &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus. 6 juin. Ls. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL. Le Maire, les Aldermen et les citoyens contre Vc. Sznzenau. L'AN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. F. Grima, juge-président de la Cour de Cité, l'exposera en vente le Samedi 6 de Juin prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un lot de Terre avec les bâties qui s'y trouvent, situé dans la rue St. Pierre, mesurant (plus ou moins) 45 pieds de face, et à peu près 193 de profondeur (mesure française); le plan, visé par le voyer de la ville, sera exposé au moment de la vente.—Ledit lot de terre, saisi dans l'affaire ci-dessus. 6 mai. Ls. DAUNOY—Marshal.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de Havane, savoir: 5 Douz. Pots confitures de Citrons. 5 do do do d'Iscoo. 2 do do do d'Ananas. 2 do do do de Dattes. 2 do do do de Gingembre. 2 do do do de Cédres. 1 do pots compote de Gouyave. Gêles de Gouyave, Plâre de Gouyave et de Manys. BERNARD TURPIN. 19 juin. Encoignure des rues d'Orléans et Brunbon